



PROJET DE MOTION

Pour considérer et aider les proches-aidants

Considérant

- que la commune de Plan-les-Ouates a défini des objectifs d'entraide sociale dans sa politique communale
- qu'il est difficile de concilier vie professionnelle et vie privée lorsque l'on est proche-aidant
- qu'il faut lutter contre l'isolement social, digital et sociétal
- que l'épuisement physique, mental et financier guette souvent les proches-aidants
- que les actions des proches aidants ne sont pas comptabilisées dans les coûts sociaux ou médicaux
- que la famille ou les amis ne peuvent pas toujours répondre présents et aider

Le Conseil municipal de Plan-les-Ouates

INVITE

par x oui, x non, x abstention

à demander au Conseil administratif :

- de mener une politique active pour l'aide et l'assistance des proches-aidants
- de regarder en interne ou avec un prestataire pour réaliser cette aide
- de proposer une procédure de mise en œuvre et un budget pour cette aide

Pour le groupe PDC : Anita DE MITRI, Véronique ÖZAZMAN, Barbara SOULIER,
Isabelle WILLIMANN, Vincent GILLET, Philippe ROCHETIN

Exposé des motifs

Un proche-aidant est une personne

- qui assiste un membre de sa famille, un voisin ou un amis dans sa vie de tous les jours
- qui agit de façon bénévole et avec conscience du bien commun

Il faut bien être conscient que la charge physique, mentale et financière est parfois très lourde.

Au sens de la nouvelle loi fédérale concernant les proches-aidants (LRT), ceci est une responsabilité cantonale. Toutefois, nous sommes dans des actions de proximité où les communes ont bien plus de connaissances et de possibilités d'agir.

Plan-les-Ouates avait déjà mené une action sous l'impulsion de notre magistrat en charge des affaires sociales et une dizaine de personnes concernées étaient venues prendre renseignements et ressources.

Il s'agit maintenant d'aller plus loin en menant une véritable politique de soutien.

Pour cela, il faudrait mettre en place une collaboration avec les futures structures médicales des Cherpines, afin que les malades puissent y séjourner le laps de temps nécessaire et adapté à la situation.

Cela permettrait aux proches-aidants de reprendre leur souffle et d'être reconnus dans leur rôle difficile.

On ne choisit pas de le devenir, mais on sait qu'on le deviendra un jour ou l'autre.